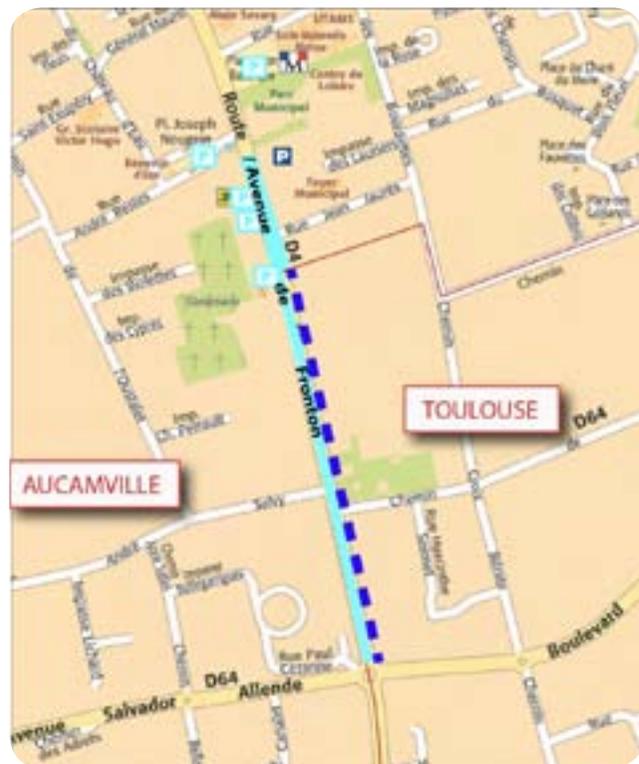


Avenue de FRONTON

Pour mieux stationner dans votre quartier.

Extension du stationnement en Zone Bleue Avenue de Fronton

-  Zone Bleue existante - Aucamville - Côté numéros impairs
-  Extension de la Zone Bleue - Toulouse - Côté numéros pairs



Nouvelle zone bleue
Avenue de Fronton
(côté Toulouse)
30 places



Offre de stationnement Zone bleue (1h30 maxi)
Zone bleue existante,
Route de Fronton
(côté Aucamville)
155 places



Stationnements longue durée, Parkings

Information stationnement Zone Bleue

Pour Toulouse : www.toulouse.fr



Pour Aucamville : www.aucamville.fr - 05 62 75 94 94



MAIRIE DE TOULOUSE
www.toulouse.fr

toulouse métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE

STATIONNEMENT ZONE BLEUE

Avenue de Fronton TOULOUSE-AUCAMVILLE

1h30 autorisées



COMPRENSICE - J. RUS Toulouse 8 472 191 991 - Ne pas jeter sur la voie publique



MAIRIE DE TOULOUSE
www.toulouse.fr

toulouse métropole
COMMUNAUTÉ URBAINE



Zone Bleue, pourquoi ?

Pour une meilleure cohérence dans les usages, une zone bleue côté Toulouse vient compléter la zone bleue côté Aucamville.

Les atouts de la Zone Bleue

Des places de stationnement réglementées mais gratuites pour faciliter la vie des cœurs de quartiers :

- Favorise l'accès aux commerces et aux équipements de proximité en assurant une plus grande rotation
- Supprime les véhicules ventouses (véhicules qui occupent de façon abusive une place de stationnement).

La signalisation Zone Bleue

Panneau d'entrée



Panneau de sortie



Durée de stationnement autorisée

Créneau horaire de la réglementation



Zone Bleue, mode d'emploi

Les zones bleues obéissent désormais aux normes européennes ; le disque bleu européen remplace le traditionnel « disque bleu ». Ce dispositif *zone bleue* réglemente les durées de stationnement autorisées en fonction des besoins de rotation, sur des emplacements parking dûment signalés par un marquage au sol (bleu) et des panneaux.

Nouveau : la durée de stationnement autorisée est indiquée sur les panneaux de signalisation.

Comment utiliser votre disque de stationnement ?

- Le disque doit être positionné sur la face interne du pare-brise ou, à défaut, sur la partie avant du véhicule.
- L'automobiliste doit indiquer sur le disque européen son heure d'arrivée.
- Vous pouvez stationner au maximum la durée mentionnée sur les panneaux.

Quand utiliser votre disque sur l'avenue de Fronton ?

- Du lundi au vendredi de 9h à 18h, et samedi de 9h à 12h, hors jours fériés.
- Durée maximum de stationnement : 1 h 30

Où se procurer le disque de stationnement ?

- Le disque est disponible gratuitement auprès des commerces de la zone de stationnement et équipements publics (mairies, bibliothèque...) du secteur, dans la limite des stocks disponibles.
- Le disque est également disponible à l'achat dans les magasins spécialisés.

